

PREAVIS MUNICIPAL N° 3/2012

RAPPORT SUR LA GESTION ET LES COMPTES 2011

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément à la législation en vigueur, nous soumettons à votre approbation le rapport de gestion et les comptes communaux, arrêtés au 31 décembre 2011.

Le Conseil communal a été informé tout au long de l'année sous revue des éléments essentiels concernant la gestion des affaires communales. Du moment que ces informations ont été largement reprises dans les procès-verbaux du Conseil communal, nous nous bornerons, dans ce rapport, à évoquer les événements essentiels qui se sont passés en 2011.

Notre Municipalité s'est efforcée de suivre au mieux les évolutions ou les variations par rapport au budget adopté ou aux préavis acceptés par le Conseil communal.

Des explications sont mentionnées pour certains comptes présentant un écart significatif.

1 GESTION

101 CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé 4 fois au cours de l'année 2011. Douze préavis municipaux lui ont été soumis et ont été acceptés.

102 MUNICIPALITE

Elle a siégé lors de 48 séances ordinaires qui ont eu lieu le lundi matin. A ces séances sont venues s'ajouter de très nombreuses réunions avec des commissions, des associations intercommunales, divers partenaires (services de l'Etat, architectes, ingénieurs, urbaniste, avocat, fournisseurs, notaire), des réceptions diverses.

102.436 Sont regroupées ici toutes les indemnités reçues de diverses associations pour participations (Syndique et/ou Municipaux) à leurs séances de Comités directeurs et autres.

11 ADMINISTRATION

Madame Nathalie Botta a officiellement débuté ses activités au 1^{er} juillet en tant que boursière en remplacement de Madame Edith Gruaz qui a fait valoir son droit à la retraite. Elles ont collaboré pendant une période de trois mois. Madame Botta a su très rapidement s'intégrer, la Municipalité est entièrement satisfaite de ses services.

La Municipalité tient également à remercier Madame Gruaz, pour ses 28 ans d'activité sans faille et pour sa disponibilité durant la période de formation de sa remplaçante. Madame Gruaz est désormais en charge des archives communales à temps très partiel. La municipalité est enchantée d'avoir trouvé en elle une personne méticuleuse et consciencieuse pour s'occuper de nos archives importantes pour une commune.

De manière générale nous remercions tout notre personnel pour sa motivation et sa collaboration tout au long de l'année.

Nous avons engagé Madame Sandrine Böhlen pour le remplacement de notre secrétaire qui, elle aussi a fait valoir son droit à la retraite après 37 ans de bons et loyaux services. Madame Besançon nous quittera progressivement l'année prochaine. Nous profitons de ce rapport de gestion pour lui faire part une première fois de toute notre reconnaissance pour toutes les qualités dont elle a fait preuve.

110.3011 Dépassement dû au paiement de 2 boursières durant 3 mois et de diverses heures supplémentaires du personnel communal.